



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, que conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, préparés par la firme Roy, Desrochers, Lambert, pour la Ville de Daveluyville, seront déposés devant le conseil lors de la séance extraordinaire du lundi 24 avril 2017 à 18 h 30.

La séance se tiendra là la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 10 mars 2017.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

Pauline Vrain
Greffière